

Droit maritime

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Droit maritime / Philippe Delebecque,...

A pour autre édition sur un support différent : Droit maritime Philippe Delebecque,... 14e édition [entièrement refondue] Paris Dalloz 2020 Précis 978-2-247-20236-2

Auteur(s) : Delebecque, Philippe (1954-....)

Mention d'édition : 14e édition [entièrement refondue] 2020

Publication : Paris : Dalloz, DL 2020

Description matérielle : 1 vol. (XIV-1057 p.) ; 21 cm

Collection : Précis Droit privé

ISBN : 978-2-247-20142-6

EAN : 9782247201426

Appartient à la collection : Précis Dalloz. Série Droit privé 1639-8696

Classification décimale Dewey : 341.440 944

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : La 12e édition de l'ouvrage a été rédigée par René Rodière et Emmanuel du Pontavice

Note sur les titres associés : La couv. porte en plus : "Edition Entièrement refondue"

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. Index

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "Ce Précis, à jour des dernières lois (sur l'économie bleue ; sur l'orientation des mobilités) et des récentes jurisprudences, regroupe le droit maritime commercial et le droit de la navigation, sans oublier le droit de la mer. Les règles juridiques sont développées et analysées dans le souci constant de leur application concrète. L'exposé de chaque question est accompagné des références doctrinales et jurisprudentielles les plus pertinentes, en laissant une place aux droits étrangers. Le droit maritime est par essence international et les solutions qui ont cours en

dehors de la France sont considérées avec attention par les parties, leurs juges et les arbitres, notamment ceux de la Chambre arbitrale maritime de Paris. Une place particulière est réservée au transport et à l'affrètement compte tenu de l'importance de ces opérations dans le commerce international. Le droit maritime est, du reste, plus qu'une simple branche du droit du commerce international. L'ouvrage est divisé en cinq parties. La première concerne le navire et le crédit fondé sur celui-ci ; la deuxième, le personnel du navire, ainsi que les administrations concernées ; la troisième, l'exploitation du navire dont l'affrètement, le transport et les diverses intermédiations ; la quatrième partie est consacrée aux événements et accidents de mer (abordage, assistance, avaries communes...) ; la cinquième, aux assurances et aux ventes maritimes."

Sujet - Nom commun : Droit maritime -- France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Manuels d'enseignement supérieur